

Droit au logement

Notre pays connaît une crise profonde du logement: 1,4 millions de demandeurs de logements,

3,5 millions de personnes mal logées, 100 000 personnes à la rue, et 100 000 personnes vivent toute l'année dans des terrains de camping !

La dépense liée au logement a explosé ces dernières années de + 60% en 10 ans, alors que les salaires dans la même période n'ont progressé que de 29%

Aujourd'hui les ménages consacrent 40 % de leurs revenus pour les dépenses de logement. Et avec la crise la précarité augmente, entraînant celle des expulsions locatives.

Nous réaffirmons que **l'accès à un logement de qualité pour tous est un droit** constitutif du service public que nous voulons construire et un moteur de qualité urbaine, de progrès social, de développement durable.

Le droit au logement est un des enjeux principaux de la lutte contre l'exclusion et les Régions doivent être des points d'appuis pour assurer la garantie de son accès et le maintien dans les lieux sur tout le territoire.

Nous proposons la création d'un service public national du logement, de l'habitat, du droit à la ville.

Nous proposons de l'associer au développement d'agences régionales de l'habitat, outils démocratiques d'évaluations et de contrôle de l'utilisation des fonds publics, de maîtrise foncière, d'incitation à la construction de nouveaux logements, de lutte contre les logements vétustes, insalubres et dangereux, d'aide à la gestion locative pour les petits propriétaires..

Nous proposons une juste représentation des acteurs concernés (collectivités territoriales, organismes HLM, partenaires sociaux, Etat, locataires et leurs associations) au sein de ces structures régionales.

Nous déclarons la région, territoire anti-expulsion et proposons, en relation avec les autres collectivités locales, l'accompagnement des locataires présentant des dettes naissantes et le dialogue avec les organismes bailleurs avec la volonté de préserver la dignité des familles concernées et l'avenir des enfants..

La région doit garantir aux locataires l'interdiction des coupures d'eau et d'électricité, de chauffage dans le parc public comme dans le parc privé.

Nous proposons la revalorisation de l'allocation logement.

Pour inciter à la création de nouveaux logement, **la région renforcera les moyens de son outil foncier** pour les programmes présentant plus de 30% de logements sociaux.

La région doit peser pour :

- * Imposer dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) l'obligation d'inclure un nombre conséquent de logements sociaux
- * Assurer une égalité de traitement pour tous les usagers, lutter contre la ségrégation spatiale.
- * Exiger le respect du un pour un dans toute opération ANRU, a construction avant toute destruction de logement, sans augmentation des loyers ni réduction des surfaces.

Dans cette période de crise profonde du logement, il est nécessaire d'engager le débat politique pour le respect des contraintes posées par la **loi SRU** sur les communes, pour appliquer la loi de réquisition de 1945 pour répondre à l'urgence, et dénoncer la **loi Boutin** qui pousse les organismes HLM à une gestion marchande de leur patrimoine et à la ghétisation via l'application du Surloyer.